



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Telecommunications : Pyrenees-Atlantiques

Question écrite n° 4075

Texte de la question

M Bernard Schreiner (Yvelines) interroge M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur le bilan qu'il tire de l'experience du reseau cable de Biarritz. Il lui demande en particulier quelles conclusions il peut tirer de l'usage du visiophone sur ce reseau, s'il compte generaliser l'utilisation de ce nouveau service sur d'autres reseaux, et si le ministere en liaison avec les industriels concernes souhaite developper une politique industrielle dans ce domaine.

Texte de la réponse

Reponse. - Le reseau cable de Biarritz a ete inaugure en 1984. Les 1 355 abonnées qui y sont raccordes beneficient depuis cette date du visiophone et de 14 canaux de television. Cette experimentation a permis de tester en vraie grandeur la reaction du public face a ces services ; elle a aussi permis de faire progresser la technologie de la fibre optique dans les reseaux de distribution d'images ; enfin, elle a permis de montrer a de tres nombreux visiteurs etrangers le niveau de developpement atteint par la technologie francaise. Quant aux conclusions a en tirer pour l'avenir, il convient de distinguer, en matiere de transmission d'images, suivant que celle-ci est une simple diffusion (canaux de television) ou doit subir une commutation (visiophone). Dans le premier cas la fibre optique a montre tout son interet ; aussi l'extension du reseau de teledistribution se poursuit en ayant largement recours a cette technique, notamment pour le transport. Par contre, s'agissant des images commutees du visiophone, les progres effectues dans le codage de l'information permettent desormais leurs acheminement par le reseau telephonique, deja largement numerise, et ce pour des couts bien inferieurs, dans le cadre du reseau Numeris en cours de generalisation.

Données clés

Auteur : [M. Schreiner Bernard](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4075

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : postes, telecommunications et espace

Ministère attributaire : postes, telecommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 1988, page 2878